



LE COURANT MUNICIPAL

JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS

OCTOBRE 2023 • NUMÉRO 5 • VOLUME 27



CRÉDIT : CHLOÉ GERMAIN-THÉRIEN

DANS CE NUMÉRO :

École Saint-Gabriel	2 et 15
En direct de l'hôtel-de-ville	3-4-5
Fadoq	5
Hommage	6
Courrier des lecteurs	7

Bibliothèque	8
Société d'histoire	8
Petites annonces	9 à 12
Agenda	13-14
Remerciements	11
Popote volante	11

BRICOLAGES DE ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-GABRIEL



4^e année et 5^e année.



1^{re} année.



2^e année.



EN DIRECT DE L'HÔTEL DE VILLE

par Marie-Claude Jean, directrice générale

Questions ou commentaires : Communiquer avec moi au 819-840-0703 poste 2421 ou par courriel : municipalite@saint-stanislas.ca

LE SAVIEZ-VOUS?

Il est courant que des citoyens se questionnent sur les rôles et responsabilités qui incombent au maire, aux conseillers et au directeur général. Nous essayons dans cette chronique, dont les informations sont tirées du site internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de démystifier les fonctions qui relèvent des uns et des autres, lesquelles s'avèrent fort différentes mais complémentaires.

LES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

Les élus réunis en conseil représentent la population; ils prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrent les affaires.

Le conseil veille à la qualité de vie de sa communauté. Les élus doivent toujours prendre leurs décisions sous forme de règlement ou de résolution dans l'intérêt des citoyens qu'ils représentent et seulement lors des assemblées du conseil. Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus ne peuvent pas prendre de décision au nom de la municipalité, sauf le maire dans l'exercice de son pouvoir d'urgence.

Ainsi, le conseil peut décider des orientations pour divers aspects de la qualité de vie de la communauté, dont le développement économique, l'urbanisme, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement des eaux usées, le développement communautaire, les loisirs et la culture, etc.

LE MAIRE

La personne élue maire représente l'ensemble de la population de la municipalité. Elle préside les assemblées du conseil et travaille en collégialité avec les autres membres du conseil. Le maire possède aussi le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant ainsi la transparence du conseil municipal pour la communauté. De plus, le maire achemine les mandats confiés par le conseil à l'appareil administratif municipal, supervise l'application des règlements et des résolutions et communique toute information jugée d'intérêt public. Mentionnons que le maire peut exercer un droit de veto sur les décisions du conseil en refusant de les approuver et, par conséquent, de signer les documents relatifs à ces décisions. Ce droit de veto est suspensif, c'est-à-dire qu'il peut être renversé si la majorité absolue des membres du conseil adopte à nouveau la décision.

Le maire participe à la prise de décisions lors des assemblées du conseil, mais n'est pas obligé de voter. Dans une situation d'urgence qui menace la vie ou la santé de la population ou l'intégrité des équipements municipaux, le maire peut, de son propre chef, autoriser les dépenses et attribuer les contrats jugés nécessaires pour remédier à la situation. Il doit cependant en faire rapidement rapport au conseil municipal.

Toute municipalité régie par le Code municipal du Québec doit avoir un **directeur général** et un **greffier-trésorier**. Dans notre municipalité, une seule personne occupe toutes ces charges. Les principaux pouvoirs et responsabilités du directeur général et greffier-trésorier sont les suivants :

EN TANT QUE DIRECTEUR GÉNÉRAL, IL :

- est le fonctionnaire principal de la municipalité;
- est responsable de l'administration de la municipalité et, à ce titre et sous l'autorité du conseil, planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble de ses activités;
- assure les communications entre le conseil, les comités et les autres fonctionnaires et employés de la municipalité;

EN DIRECT DE L'HÔTEL DE VILLE (SUITE)

- aide le conseil ou tout comité dans la préparation du budget et, le cas échéant, du programme d'immobilisations et des plans, programmes et projets de la municipalité;
- examine les plaintes et les réclamations contre la municipalité;
- étudie les projets de règlements;
- assiste, en plus des séances du conseil, aux réunions des différents comités, s'il y a lieu;
- fait rapport au conseil sur l'exécution des décisions de ses membres, notamment sur l'emploi des fonds qui ont été votés.

EN TANT QUE GREFFIER, IL :

- est responsable de la garde des archives, livres, plans, cartes et autres documents appartenant à la municipalité ou qui sont produits, déposés et conservés dans le bureau de la municipalité;
- certifie l'authenticité des copies des documents de la municipalité remises à des tiers;
- assiste aux séances du conseil et dresse le procès-verbal de tous ses actes et délibérations consignés dans un registre appelé « Livre des délibérations »;
- tient un répertoire, par ordre chronologique, des rapports, procès-verbaux, actes, rôles d'évaluation ou de perception, jugements et ordonnances ou tous autres documents mis en sa possession.

EN TANT QUE TRÉSORIER, IL :

- est responsable de la perception et de la garde de tous les deniers de la municipalité, notamment des taxes, et les dépose dans un établissement financier que peut désigner le conseil;
- signe, conjointement avec le maire, tous les chèques produits par la municipalité et les titres consentis par elle;
- tient les livres de comptes dans lesquels sont inscrites toutes les recettes et dépenses de la municipalité;
- dresse le rapport financier annuel de la municipalité et tout autre état financier requis.

Il est primordial de se rappeler que le conseil municipal **décide** des orientations et des priorités de la municipalité, exprimées sous la forme de règlements, de résolutions et de politiques, alors que le directeur général **s'assure** que la volonté du conseil ainsi manifestée se concrétise par l'équipe de fonctionnaires en place. Le conseil municipal est donc **décisionnel** alors que le directeur général est **opérationnel**.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/democratie-municipale/conseil-municipal-et-elus/role-du-conseil-et-des-elus/>

NOUVELLES

- **Compte de taxes 2024 :** À partir de 2024, le compte de taxes sera payable en quatre (4) versements égaux pour tous les immeubles dont le montant annuel s'élève à 300\$ et plus.
- **Développement domiciliaire de la rue Lafontaine :** La Municipalité a adopté un règlement autorisant la vente, à certaines conditions, des terrains situés sur la rue Lafontaine et destinés à la construction domiciliaire. Ce projet est actuellement entre les mains des ingénieurs du promoteur, Groupe Fournier Diesel inc., afin d'en valider la faisabilité.
- **Parc Alain-Guillemette :** À la suite de quelques malheureux événements de vandalisme, la Municipalité a fait installer des caméras de surveillance au parc Alain-Guillemette. Nous comptons sur la vigilance des citoyens pour nous rapporter tout acte commis visant la détérioration des biens publics. Prendre soin des biens de votre Municipalité, c'est prendre soin de vos biens!
- **Offre d'emploi – Journalier à statut permanent/temps plein :** La Municipalité est à la recherche d'un journalier pour combler le poste laissé vacant suite au départ de M. Pierre-Paul Germain. Vous êtes intéressé(e) à rejoindre notre équipe, faites-nous parvenir votre curriculum vitae à municipalite@saint-stanilas.ca. On vous attend!

RAPPELS

- **Communication avec l'administration municipale :** Si vous avez des questions, des commentaires ou tout simplement une information à nous transmettre, nous vous demandons de communiquer avec nous par téléphone (819-840-0703), par courriel (municipalite@saint-stanislbas.ca) ou en personne en vous présentant à l'hôtel de ville sur les heures d'affaires (lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h; le vendredi de 8h à 12h). Messenger sur Facebook n'est pas le canal de communication à privilégier si vous désirez une réponse rapide et satisfaisante.
- **Site internet de la Municipalité :** Le site internet de la Municipalité (www.saint-stanislbas.ca) constitue une source majeure d'information. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour vous tenir au courant des services offerts, des dernières nouvelles ainsi que de l'ensemble des décisions prises par votre conseil municipal. N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre vos commentaires.
- **ALERTES MUNICIPALES, pour être informé en temps réel :** Vous n'êtes toujours pas inscrit au service d'ALERTES MUNICIPALES? Inscrivez-vous dès maintenant via la page d'accueil de notre site internet ou, si vous n'avez pas accès à internet, communiquez avec nous au 819-840-0703 pour que nous puissions procéder à votre inscription.
- **Service municipal des loisirs de Saint-Stanislas :** Vous avez envie d'organiser une activité, d'être bénévole ou tout simplement être informé de ce qui se passe dans notre municipalité? Abonnez-vous à la page Facebook du service municipal des loisirs de Saint-Stanislas et faites-nous connaître vos intérêts. Notre coordonnatrice aux loisirs, Laëticia, est là pour vous!

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal tient à féliciter et à remercier, du fond du cœur, toutes celles et tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la splendide édition 2023 du tournoi de balle familial. Une fois de plus, Saint-Stanislas a rayonné grâce à vous toutes et tous, mille fois MERCI!



Club FADOQ Saint-Stanislas

REPRISE DES ACTIVITÉS

Nos activités régulières ont débuté le 18 septembre dernier. Pour les membres voulant se joindre à nous, voici un bref rappel :

- Viactive : Mardi à 9 heures 30, à notre local, jusqu'au mois de décembre; ensuite, nous poursuivrons avec le programme P.I.E.D.
- Jeux de cartes : Mardi à 13 heures 30 à notre local.
- Quilles : Jeudi à 13 heures à Saint-Adelphe.
- Vendredi-jeux : Deuxième vendredi du mois à 19 heures, à notre local.
- Épluchette du 30 août dernier : Malgré une température maussade, 58 personnes ont assisté à notre épluchette. Un gros merci aux membres du Comité et à Rollande Veillette pour l'organisation de cette journée. Je tiens à remercier la municipalité pour le prêt et les facilités du Centre sportif ADF Diesel.

SOUPER D'HALLOWEEN

Le mardi 24 Octobre 2023 à 18 heures, à notre local, se tiendra un souper d'Halloween. Le coût est de 15,00 \$ par personne. Un petit déguisement serait apprécié pour souligner l'événement. Vous devez réserver en me téléphonant au 418-328-0107.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES

Pour ceux qui auraient oublié de procéder au renouvellement de la carte de membre FADOQ, il est toujours temps de le faire. Pour renseignements ou l'adhésion de personnes intéressées à se joindre à notre club, vous pouvez me joindre au 418-328-0107.

Mariette Leone, Présidente Club FADOQ Saint-Stanislas.

Hommage à M. René Leone

*rendu le 3 septembre 2023 lors
du tournoi de balle familial*

Il y a des êtres pour qui l'engagement dans la communauté n'a pas de limite. Habités d'une profonde générosité et d'un désir persistant de participer à l'épanouissement de leur collectivité, ils marquent les esprits par leur engagement renouvelé et inébranlable. Leur rayonnement illumine la communauté et laisse derrière eux une empreinte indélébile.

Saint-Stanislas est choyée car ces êtres d'exception, elle en compte plusieurs sur son territoire. Nous les connaissons tous! Mais aujourd'hui, c'est à un seul d'entre eux que nous désirons adresser nos plus profonds remerciements : M. René Leone.

Bien que M. Leone n'ait pas débuté sa « carrière » de bénévole à Saint-Stanislas, attardons-nous davantage sur ses implications depuis qu'il y demeure.

Comme responsable de la bibliothèque, il administre ce service municipal d'une main de maître. Appliqué, dévoué et à l'écoute des besoins, il réussit à coordonner une équipe de 10 bénévoles de façon exemplaire. Tout un cadeau pour notre communauté! Comme membre du service des loisirs, il contribue, par sa touche personnelle, à ce que les aînés de la municipalité ne soient pas oubliés dans la programmation des loisirs. Comme membre du centre d'action bénévole de la Moraine, il participe de façon régulière à la réalisation des activités de soutien communautaire. En tant que bénévole reconnu dans la région, divers organismes font appel à lui pour obtenir son aide dans des tâches variées: entretien ménager - entretien physique de bâtiments - rédaction de documents - sécurité - etc.



M. Leone, méritant grandement qu'on reconnaisse publiquement son dévouement, sa générosité et l'impact majeur qu'il a sur son milieu de vie, sa candidature au prix HOMMAGE BÉNÉVOLAT QUÉBEC 2023 a donc été soumise. La reconnaissance de ses nombreux engagements au sein de notre communauté lui a valu un certificat honorifique du gouvernement du Québec. Nous sommes fiers de lui remettre aujourd'hui ce prestigieux document.

À la lumière de ce qui précède, nous pouvons affirmer haut et fort que M. René Leone est un homme d'une générosité exceptionnelle, engagé dans son milieu et toujours prêt à venir en aide à ses concitoyens, jeunes et moins jeunes. Nous sommes heureux de le savoir parmi nous et tenons à lui rendre cet hommage chaleureux.

Le conseil municipal



C'EST À MON TOUR... DE VOUS DIRE MERCI !

Le 3 septembre dernier, lors du tournoi familial, la Municipalité de Saint-Stanislas, m'a honoré en me nommant « Bénévole de l'année ». Comme je l'ai déjà dit, ce genre d'honneur m'agace un peu car il n'y a pas de petit ou de grand bénévole. Il y a seulement des gens qui contribuent à agrémenter la vie de leur communauté. Pourquoi moi, plutôt que tous ces gens qui se sont dévoués pour les autres ? Parce que c'est de cela qu'il s'agit, nous ne sommes rien, sans l'addition de toutes les actions bénévoles entreprises dans la municipalité. Le bénévolat, c'est une affaire d'équipe ! Mais bon, malgré tout, je me sens un peu comme un joueur de hockey après avoir marqué un but ; il reçoit une petite tape dans le dos de la part de son instructeur et ça lui fait chaud au cœur.

Mais aujourd'hui, c'est à mon tour de vous dire : " MERCI " ! Merci de m'avoir si bien accepté dans votre communauté. En quittant Montréal, on m'avait prévenu, à tort, que les milieux ruraux ont des réticences face aux gens qui ne sont pas de la « place ».

Merci à vous tous, gens bénévoles, d'avoir toujours été à mes côtés. En particulier, ma conjointe Mariette pour son support indéfectible. Seul, je n'y arriverais tout simplement pas.

Merci à tous les organismes qui ont bien voulu me faire confiance : le Réseau Biblio CQLM, la Municipalité de Saint-Stanislas, le CAB de la Moraine, les enseignantes de l'école Saint-Gabriel et les autres organismes qui me soutiennent.

Merci au Conseil municipal pour ce clin d'œil qui fait dire, que le temps que je consacre à ma communauté ne passe pas inaperçu.

Mon plus grand merci, c'est à vous citoyens et citoyennes de Saint-Stanislas que je l'adresse car vous avez contribué à mon épanouissement personnel. En effet, en laissant une personne de peu d'expérience comme moi, œuvrer dans différents secteurs, vous m'avez permis de réaliser des choses que j'aurais cru impossibles. Ainsi, vous ne pouvez imaginer tout ce que vous m'avez apporté ; si j'ai donné beaucoup, j'ai reçu encore plus. Vous avez contribué largement à augmenter ma confiance et à ce qu'on appelle l'estime de soi.

En terminant, je ne souhaite qu'une chose : que ce titre de bénévole de l'année, soit une source d'inspiration pour tous afin que des gens continuent de contribuer à rendre la communauté de Saint-Stanislas... plus vivante que jamais !





NOUVEAUX VOLUMES

Nous avons fait l'acquisition de nouveaux volumes qui sont disponibles présentement et nous procéderons à un dernier achat d'ici la fin de l'année. Nous vous invitons à venir les découvrir dans le rayon des nouveautés. De plus, le 28 novembre prochain, nous procéderons à l'échange semestriel de volumes avec le Réseau Biblio CQLM, nous enverrons des volumes et en retour, nous recevrons une quantité correspondante de volumes que nous ne possédions pas.

CLUB DE LECTURE

Depuis le 11 octobre dernier, nous avons débuté l'activité du Club de lecture. Avec une formule toute simple, dans la bonne humeur et le plaisir de partager nos lectures avec d'autres usagers, nous réunissons tous les mercredis à 13 heures 30. Vous pouvez venir nous rencontrer et assister à ces rencontres. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec Diane Boisvert au 418 998-8983.

ACTIVITÉS D'ANIMATION

Au moment où vous lirez ces lignes, ces activités auront eu lieu. Nous avons eu le plaisir de recevoir Karine Forget, historienne et

conférencière qui est venue nous présenter une conférence sur le thème des « cageux ». Le 22 octobre, l'auteur de « La vraie histoire d'Émilie Bordeleau », était de passage chez nous pour une séance de dédicaces.

D'ici la fin de l'année, nous ferons une heure du conte pour les tout-petits, surveillez notre page Facebook, pour en connaître les détails.



CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE 2023-2024



De gauche à droite : Ghislaine B Asselin, Diane Boisvert, Ginette Trottier, Josiane Baril, Ghislaine Bédard, Robert Veillette, Lise Bédard, Jocelyne Veillette, Yves Baril, René Veillette, Jean-Paul Trudel.

RÉPARTITION DES POSTES

Exécutif :

Jean-Paul Trudel président
Josiane Baril vice-présidente
Lise Bédard trésorière
Ghislaine Bédard secrétaire

Administratrices :

Ghislaine B Asselin Ginette Trottier
Jocelyne Veillette
Diane Boisvert

Administrateurs :

Yves Baril
Robert Veillette
René Veillette

LANCEMENT DU NOUVEAU PROJET THÉÂTRAL

Le Nid d'Oiseaux

Un projet théâtral unique voit le jour dans la région. Après de nombreux mois de travail, l'auteur Luc Laramée lance officiellement son premier projet théâtral. Amie de Luc Laramée, la sénatrice Julie Miville-Dechéne a écrit de cette histoire, inspirée de moments vécus par l'auteur, qu'elle est tour à tour grave et humoristique. Elle résume la pièce ainsi : une famille brisée, dysfonctionnelle, se retrouve quelques jours à l'invitation d'un père tourmenté, plutôt absent et obsédé par son invention baptisée : l'horloge Espace-Temps. La tension monte, les échanges sont difficiles entre le père et ses deux filles adolescentes, l'une rebelle, l'autre soumise mais mal dans sa peau. Étonnamment, l'omniprésence de cette horloge bien particulière et les affrontements père-filles autour de leurs vertus et de leurs défauts servent de catalyseur. Les discussions deviennent réparatrices et profondes. Au gré de ce voyage dans l'espace et dans l'infiniment grand autour de l'horloge, nos personnages renouent avec la bienveillance et la fragilité humaine.

Pour ce projet, Luc Laramée travaille avec deux jeunes comédiennes de la région, soit Juliette Houde, fille de l'artiste peintre champlainois Zabel ainsi que Marie-Félix Bernier, fille du conteur et comédien Steve Bernier, qui fait également partie de la distribution. La mise en scène a été confiée à Yannick Legault, créateur et consultant en théâtre. La première de la pièce aura lieu en novembre prochain au Repère des Mauvaises Langues (RML) de Trois-Rivières. Les billets seront mis en vente prochainement.

Nous vous invitons donc à vous joindre à cette aventure profondément humaine autour du Soleil, à bord de notre vaisseau Terre, sous un ciel étoilé.

Luc Laramée, auteur

La Tête de cochon

Courriel : luclaramee@larameeinc.com

info@latetedecochon.com

Cellulaire : 514 972-5122

MANOIR DES DEUX-RIVIÈRES

Bonjour à tous,

Bonne nouvelle, la santé financière du Manoir des Deux-Rivières s'améliore. Les choix difficiles des derniers mois portent maintenant leurs fruits. Je profite du moment pour souligner les implications et le dévouement de Jean-Paul Trudel, de Cécile Trudel et de Jocelyne Bordeleau, contre vent et marée. Leur temps et leur dévouement ont fait la différence pour la coopérative. J'en profite aussi pour remercier Diane Boisvert et Raymonde Bordeleau qui poursuivent leurs investissements au sein du conseil d'administration. Bienvenue à Madame Johanne Asselin et à Monsieur Robert Boisvert pour leur arrivée parmi nous, la dynamique s'annonce profitable.

Si vous avez de l'intérêt ou connaissez quelqu'un qui a les connaissances pour joindre l'équipe des cuisinières afin de nous supporter lors d'absences ou de remplacements, faites-nous signe, nous aurons le plaisir de vous expliquer en quoi consiste le travail.

Nous avons toujours des logements disponibles au Manoir. Si vous souhaitez en faire la visite ou si vous connaissez un proche qui serait intéressé par cette belle installation, ils peuvent communiquer avec nous au 418 328-3209

Marc Trépanier, président





CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC DE LA VENTE ITINÉRANTE



Des appels ont été reçus ces dernières semaines par les policiers de la Sûreté du Québec d'un poste dans la région de la Mauricie. Ils concernent des vendeurs itinérants sans permis qui offrent différents services, par exemple, de réparation/nettoyage de moisissure, vérification de compteurs d'électricité et des travaux d'isolation. Ils utilisent un nom de compagnie qui ressemble au nom d'un organisme gouvernemental (ex.: Novo-Climat) et mentionnent que les travaux seront subventionnés par le gouvernement. Les policiers veulent rappeler aux citoyens d'être très vigilants à cet égard. Il peut s'agir de fraude et de fausse représentation. Les montants exigés sur les contrats sont souvent très importants (plus de 10 000 \$) et ils prennent en photo les pièces d'identité des gens.

RAPPELEZ-VOUS QUE :

Même si certains individus s'affichent avec des cartes professionnelles, des vêtements corporatifs, des logos ou des dossards, il pourrait s'agir d'un stratagème de fraude. Par le passé et dans d'autres régions du Québec, les suspects fonctionnaient ainsi : une fois à l'intérieur de la résidence, ils faisaient l'inspection du grenier pour ensuite montrer aux victimes des fausses photos de moisissure, leur faisant croire ainsi que cela provenait de leur maison. Par la suite, ils présentaient un contrat très onéreux pour la réparation, promettant que la subvention du gouvernement en couvrirait une bonne partie.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des consommateurs qui finissent souvent par acheter un produit ou par signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Voici quelques conseils de prévention :

- Ne pas leur ouvrir !
- Ne pas leur montrer vos cartes d'identité.
- Appeler la police au 911 ou 310-4141.
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête et semble posséder des documents officiels, rien ne signifie qu'il n'y a pas une fraude sous-jacente.
- Même si l'individu vous donne son nom et le nom de la compagnie qu'il représente et produit une pièce d'identité avec photo, rien ne signifie qu'il n'y a pas une fraude sous-jacente.
- Prenez le temps de vérifier les informations transmises pour ce type de sollicitation impliquant une subvention gouvernementale reliée à l'efficacité énergétique auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec au 1 866 266-0008.
- Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez l'Office de la protection du consommateur. Vous pouvez également consulter le Centre antifraude du Canada pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à tout type de sollicitation.

INVITATION

Vous avez peut-être manqué l'activité du 7 octobre où l'on pouvait s'inscrire pour la formation à la vie chrétienne. Sachez qu'il n'est pas trop tard pour s'inscrire, que vous ayez 7 ans ou 100 ans.

La première rencontre aura lieu le lundi 23 octobre à 18 h 30. C'est un rendez-vous au presbytère de Sainte- Geneviève de Batiscan, 2^e étage. Les 9 communautés de Des Chenaux sont invitées.

Odette Soucy, responsable



CHEVALIERS DE COLOMB

CRÉE DES ÂMES

Afin de poursuivre la tradition, cette année encore, nous tiendrons la « Crie des âmes » au profit de la Fabrique de Saint-Stanislas, le 5 novembre prochain à 11 heures à la salle municipale de Saint-Stanislas. Dans les jours qui précéderont l'événement, des membres de notre organisation passeront chez vous, afin de recueillir les articles que vous désirez donner et qui ensuite, seront mis aux enchères. Ce qui ne vous sert plus, peut être très utile à quelqu'un d'autre ! Que ce soit pour faire un don ou pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à me contacter au 418-328-4582.

NOËL DU PAUVRE

Nous participons à l'organisation de l'événement « Le Noël du Pauvre », dans le but de venir en aide aux plus démunis de chez nous. En cette année inflationniste, plus que jamais, les besoins sont criants pour les personnes moins bien nanties autour de nous. Sachons être généreux, afin de leur apporter réconfort et soulagement à l'approche de la fête de Noël. Vous pouvez venir nous rencontrer pour faire un don dès 17 heures le VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023 ou en téléphonant au 418-328-3111 et un de nos membres se fera un plaisir de cueillir votre don à votre domicile. Un reçu d'impôt vous sera émis pour l'année fiscale 2023.

*Jean-Pierre Veillette, Grand Chevalier,
Conseil 2903, Saint-Stanislas.*

POPOTE ROULANTE

URGENT BESOIN DE BÉNÉVOLES

Le service de popote roulante de Saint-Stanislas est à la recherche de cuisiniers(ères), aide-cuisiniers(ères) et livreurs(esses). Environ une fois par mois, les équipes de bénévoles s'affairent à préparer les repas pour les bénéficiaires. Si vous le désirez, vous pouvez former une équipe avec un membre de votre famille ou un(e) ami(e). Vous informer ne vous engage en rien. Votre implication bénévole est nécessaire pour le maintien de ce service.

**Pour information : Johanne Ayotte (418-328-3858)
ou Gaétan Francoeur (581-309-3061).**

L'AQDR des Chenaux vous invite à assister à la pièce **Passée date?**, une réflexion théâtrale sur l'âgisme et la préemption sociale

École Le Tremplin, 100 Rivière-à-Veillet, salle
Denis Dupont. 17 novembre. 13h30

Gratuit, inscription requise avant le 10 nov.:
aqdrdc@stegenevieve.ca / 819-840-3090

AQDR Des Chenaux

Inscriptions aux paniers de Noël 2023



Le Centre d'action bénévole de la Moraine offrira à nouveau cette année des paniers de Noël. Ce service est offert aux personnes et aux familles éprouvant des difficultés financières et résidant sur le territoire desservi par le Centre, soit, St-Luc-de-Vincennes, St-Maurice, St-Narcisse et St-Stanislas.

Les inscriptions débutent à compter du mercredi 11 octobre 2023 et se terminent le vendredi 10 novembre 2023.

Si vous désirez en faire la demande, pour vérifier votre éligibilité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-328-8600.



« Le personnel du Centre d'action bénévole sera présent sur place pour prendre les inscriptions aux paniers de Noël le mercredi 1er novembre de 13h30 à 15h, à l'entrée de la salle municipale au 33 rue du Pont, St-Stanislas. »

CIRCUIT DES MURALES :

La murale à Saint-Narcisse est officiellement terminée !

Saint-Luc-de-Vincennes, 2 octobre 2023 - La murale "Les Narcisses, une municipalité unifiée" est enfin terminée ! Les visiteurs peuvent l'admirer au 290 rue Principale à Saint-Narcisse, dès maintenant. Cette murale est la cinquième oeuvre réalisée dans le cadre de Circuit des murales, un projet d'art urbain de la MRC des Chenaux. Les Narcisses, une municipalité unifiée par Sébastien Vigneault, muraliste.

À PROPOS DU PROJET

L'un des principaux critères de sélection étant de représenter l'esprit de la MRC des Chenaux et de la municipalité de Saint-Narcisse, le muraliste a illustré les valeurs de solidarité et d'entraide partagées par nos citoyens. Le Circuit des murales est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC des Chenaux dans le cadre de l'entente de développement culturel ainsi qu'avec le soutien financier de Desjardins.

INFORMATIONS :

Anne Dumberry, agente de développement culturel et touristique
tourismeculture@mrcdeschenaux.ca
819 840-0704 poste 2205

SOURCES :

Magali Léveillé, conseillère aux communications
communications@mrcdeschenaux.ca
819 840-0704 poste 2204



MRC DES
Chenaux
SI PROCHES



INVITATION POUR UNE SOIRÉE D'ÉCHANGE AU PRESBYTÈRE 2^E ÉTAGE, JEUDI 26 OCTOBRE À 19 H 30

Bonjour, nous invitons toutes les personnes de plus de 18 ans à venir discuter avec nous. Cette fois-ci nous vous proposons cette question :

« Est-ce que les croyances et les valeurs reçues influencent notre vie de tous les jours ? Comment les vivons-nous aujourd'hui ? ».

Nous serions très heureux d'écouter ce que vous avez à dire sur ce sujet. Votre partage influencera sûrement ce que nous voulons offrir

de nouveau pour la communauté. Nous aimerions répondre à ceux qui cherchent du sens dans la vie de tous les jours.

On vous y attend le jeudi 26 octobre à 19 h 30.

Jean-Pierre Veillette équipe de vie communautaire de St Stanislas

Odette Soucy Coord. de la pastorale paroissiale



AGENDA



PROGRAMMATION OCTOBRE 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



Café-rencontre « Contrôle de l'anxiété »

Avez-vous parfois une boule au ventre, des palpitations ou autres? C'est peut-être dû à l'anxiété. Comment se manifeste vos périodes de stress? Savez-vous quoi faire en cas de crise? On va faire le tour de la question ensemble!

En présence à 13h15

Mardi 10 octobre à St-Luc-de-Vincennes

Jeudi 12 octobre à Ste-Thècle local 217

En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)

Lundi 16 octobre à 9h30 et

Lundi 30 octobre à 13h15



Brunch et conférence « Ma vie est un choix positif »

Le participant va être amené à percevoir des éléments à partir desquels il pourra modifier son présent et son devenir. Attention, cette prise de conscience humoristique et proactive pourrait toucher votre cœur... Accessible à tous. Conférencier et auteur Mario Sévigny à découvrir!

Jeudi le 19 octobre

660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes

11h30 : brunch 20\$ (date limite le 16)

13h à 14h30 : Conférence (gratuit)

Autobus qui part de Ste-Thècle

L'APPUA POUR LES PROCHES AIDANTS

Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Mardi le 24 octobre à 13h30

Café-Gourmet La Tribu

955, rue Notre-Dame, St-Maurice

Jeudi le 26 octobre à 13h30

Microbrasserie à La Fût

670, rue Notre-Dame, St-Tite



Peinture sur roches « Spécial Halloween »

Venez découvrir vos talents artistiques par cet après-midi de détente et de plaisir. Vous pourrez repartir avec vos créations. Vous êtes invités à vous costumer pour l'occasion (ne serait-ce qu'avec un accessoire). Bar à boissons chaudes et matériels fournis.



Mardi le 31 octobre à 13h30

421, L'espace créatif

421, rue Dumoulin, St-Tite

30\$ par personne (argent comptant)

Places limitées, faites vite!

Pour membre + 1 invité seulement



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com

Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)

St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)





PROGRAMMATION NOVEMBRE 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



Soirée-conférence « Gérer son temps efficacement »

Des outils concrets pour mieux gérer votre temps et faciliter vos journées. Nous allons aussi aborder la charge mentale et l'importance de garder l'équilibre dans les différentes sphères de votre vie. Remplie d'humour et d'analogies, Nathalie Bureau saura vous donner des conseils judicieux à appliquer tous les jours. Une invitation dans le cadre de la Semaine Nationale des Proches Aidants. **L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS

Mardi 7 novembre de 19h à 20h30

51, boul. St-Louis, St-Séverin

*Ouverture des portes dès 18h30

(Table à café et documentation)

Gratuit et ouvert à tous

Prix de présence

Autobus disponible dans Des Chenaux

Aider sans s'épuiser « Communiquer ses émotions »

Dans cet atelier, nous en apprendrons davantage sur les émotions et les besoins cachés derrière. Nous verrons comment mieux les gérer et surtout, comment bien les communiquer à son proche.

Mardi 14 novembre à 13h15

St-Luc-de-Vincennes

Jeudi 16 novembre à 13h15

Ste-Thècle (local 217)

Café-rencontre « Parlons insécurité »

Dans la vie, il nous arrive d'avoir toute sortes d'insécurités (alimentaire, financière, santé, personnelle, relationnelle, etc). Ce n'est pas toujours ce dont on parle en premier lieu, mais cela peut s'avérer utile dans un contexte d'entraide et d'écoute dans un lieu de confiance. Soyez-y!

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

En présence à 13h15

Mardi 21 nov. à St-Luc-de-Vincennes

Jeudi 23 nov. à Ste-Thècle (local 217)

En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)

Lundi 6 novembre à 9h30

Lundi 20 novembre à 13h15 

Café-rencontre « Le changement »

Ce nouveau projet « Santé et Mieux-être » s'adresse aux aidants d'un proche âgé entre 18 et 64 ans. Les rencontres se font le 4e mercredi de chaque mois. Cela comprend une présentation du thème et ensuite un échange entre les participants et l'intervenante. Breuvage offert.



22 novembre de 14h à 17h

Resto-bar Salon de quilles

131, rue du Moulin, St-Adelphe

Le thème est différent chaque mois, veuillez vous informer pour avoir la liste complète. Inscription obligatoire

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

ASSOCIATION des CARDIAQUES DE LA MAIRIE  Prévention Soutien Suivi

Repas-échange entre aidants(déjeuner)

Nous vous invitons à venir partager un repas ensemble au restaurant afin de passer un bon moment avec d'autres personnes qui peuvent avoir des réalités semblables à la vôtre. Les frais sont à la charge du participant. **L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS

Mardi 28 nov. à 9h00

Restaurant Le Toit Rouge

165, rue Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade

Jeudi 30 nov. à 9h00

Resto-bar Le Brinadon

570, rue St-Alphonse, Lac-Aux-Sables



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou
par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)



BRICOLAGES DE ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-GABRIEL



3^e année.



4^e année.



CONTACTEZ-NOUS POUR VOUS IMPLIQUER !

COURANT.MUNICIPAL@GMAIL.COM

DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN NUMÉRO :
15 NOVEMBRE 2023

Coordination :

Chloé Germain-Thérien

Révision :

Lina De Rossi

Visuel :

Anne Dauphinais

Mise en page :

Martin Rinfret

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage :

600 exemplaires

Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale, Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Tél. : 819 840-0703

Fax : 418 328-4121

URGENCE (seulement!): 418 328-8583

www.saint-stanislas.ca - municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi 8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi 8 h à 12 h

**DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
POUR L'ANNÉE 2023**

6 novembre

4 décembre